

## NICOLAS CANDAUX

ASSOCIÉ, MAS-LL.M.

FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND

NICOLAS.CANDAUX@BOREL-BARBEY.CH  
+41 22 707 18 00



### EXPERTISE

Associé chez Borel & Barbey, Nicolas Candaux est un avocat et un expert fiscal diplômé qui conseille des particuliers et des entreprises dans le domaine de la fiscalité suisse et internationale.

Il est principalement actif dans la fiscalité immobilière et la planification fiscale et successorale des personnes physiques qu'il conseille sur leurs problématiques fiscales complexes notamment en matière de mise en place et de gestion de leurs trusts, family offices et organisations caritatives.

Avec une solide expérience en droit des sociétés et en fusions & acquisitions, Nicolas Candaux intervient également dans des domaines tels que la fiscalité des entreprises, la restructuration, ainsi que la conception et la gestion de plans d'intéressement.

Il est également impliqué dans les procédures d'entraide internationale en matière fiscale.

### DOMAINES D'ACTIVITÉ

#### Fiscal

Fiscalité des entreprises · Fiscalité des personnes physiques · Planification fiscale et successorale, trusts, donations · Fiscalité immobilière · Contentieux fiscal · Fiscalité internationale

#### Clientèle privée

Planification successorale · Organisations caritatives · Family offices

### EXPÉRIENCES

- Depuis 2018 : Associé chez Borel & Barbey
- Depuis 2018 : Auditeur auprès de la Justice militaire
- 2010 - 2017 : Collaborateur chez Borel & Barbey
- 2010 - 2017 : Juge d'instruction militaire
- 2008 - 2010 : Avocat stagiaire dans une Étude d'avocats à Genève
- 2006 - 2007 : Collaborateur au département Legal et M&A chez Ernst & Young, Zurich

### FORMATION

- 2016 : Diplôme fédéral d'expert fiscal, EXPERTsuisse
- 2012 : Certificat d'études avancées en magistrature pénale (CAS-MAP), École romande de la magistrature pénale (ERMP)
- 2010 : Barreau de Genève



- 2007 : Master d'études avancées en droit des affaires (MAS-LL.M.), Université de Genève
- 2005 : Licence en droit (lic. iur.), bilingue français-allemand, Universités de Lausanne et Zurich

## **ASSOCIATIONS** —————

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Association Genevoise de Droit des Affaires (AGDA)
- Association Suisse de Droit Fiscal (IFA)

## **PUBLICATIONS** —————

2014 : « Traitement TVA des prestations de services par Internet », Expert – Comptable Suisse, Zurich  
2013 : « Présentation des impôts immobiliers dans le Canton de Genève », Leonard Properties Newsletter

2007 : « Accord sur la libre circulation des personnes : développements récents », Ernst & Young Legal News